



Une motion de soutien pour le collège

La mobilisation

Lors de sa réunion plénière, jeudi 29 juin, la Communauté d'agglomération du Cotentin a voté une motion à la demande de Bertrand Hulin, conseiller municipal de Cherbourg-en-Cotentin. Le maire de Valognes et vice-président de l'Agglo, Jacques Coquelin, qui a soutenu la motion, s'est également exprimé, qualifiant la décision de supprimer le poste de principal adjoint « **d'incompréhensible, de complètement déraisonnable** ». Il a ajouté : « **J'ai le sentiment qu'on nous tord le bras pour fermer des collèges dans la Manche. Je pèse mes mots et j'en prends la responsabilité.** »

Les élus demandent le maintien du poste

La motion résume le mécontentement des personnels et les usagers du collège Félix-Buhot : « **Ils ont appris au début du mois d'avril dernier la suppression du poste de principal adjoint. Depuis, les personnels comme les parents d'élèves se mobilisent pour demander aux services départementaux de l'Éducation nationale le maintien de ce poste de principal adjoint.** » Cette année scolaire, le collège a accueilli 523 élèves. Ils sont annoncés plus nombreux à la rentrée. « **La qualité du service public d'éducation offerte au collège Buhot se vérifie par la richesse des objectifs pédagogiques que se fixent chaque année les équipes éducatives. De l'accueil des élèves du foyer de l'aide sociale à l'enfance aux projets européens en passant les projets transdisciplinaires. Dans ces conditions, la suppression du poste de principal adjoint à la rentrée 2023 nous apparaît incompréhensible et semble remettre en cause le principe d'équité du service public d'éducation.** »

Les élus ajoutent : « **En effet, il est indispensable qu'un collège accueillant plus de 500 élèves soit dirigé par deux personnels de direction pour assurer la pérennité du travail des agents publics du collège dans un climat scolaire et professionnel serein. Ainsi, nous demandons à la direction académique des services de l'Éducation nationale de mobiliser tous les moyens possibles pour assurer la présence de deux personnels de direction à la rentrée scolaire 2023 au collège Félix- Buhot.** » La motion a été votée à l'unanimité.



Depuis le mois d'avril, le personnel enseignant et administratif dénonce la suppression du poste de principal adjoint au collège Félix-Buhot Ouest-France